

Il faut armer les rebelles syriens Un pari risqué mais indispensable

Jean-Baptiste
Jeangène Vilmer

Philosophe et juriste, auteur de
« La Guerre au nom de l'humanité.
Tuer ou laisser mourir » (PUF, 624 p., 29 €)

Avec l'enlisement du conflit syrien, il devient nécessaire de réévaluer les options disponibles. En l'absence d'une solution politique et d'une intervention militaire directe improbable et dangereuse, il ne reste qu'une manière de hâter la fin du conflit : armer les rebelles. Ceux qui préfèrent ne rien faire et s'indigner pendant que les Syriens meurent au rythme de 1 000 personnes par semaine opposent plusieurs objections.

1. Ne leur livre-t-on pas déjà des armes ? L'usage sporadique d'armes anti-aériennes par les rebelles entretient l'imagination des conspirationnistes, qui y voient la main de « l'Occident ». En réalité, les missiles sol-air observés sont russes (des SA-7, SA-16 et peut-être quelques SA-24), capturés dans des bases syriennes. Ils ne viennent ni des États occidentaux, ni des monarchies du Golfe, ni même de Libye.

2. Les armer n'augmentera-t-il pas le nombre de victimes ? C'est la principale objection morale et elle repose sur une logique arithmétique : les armes tuent, souvent des civils. Donc livrer des armes multipliera le nombre de morts. Le problème de ce calcul est qu'il présume que ne pas en livrer fera moins de victimes, ce qui n'est toujours vrai qu'en temps de paix.

En temps de guerre, il peut arriver que ne pas livrer d'armes à l'une des parties fasse paradoxalement plus de morts. C'est le cas lorsqu'on croit, comme ici, que leur en livrer inverserait le rapport de forces et mettrait fin au conflit.

Alimenté par les Russes, les Iraniens et le Hezbollah, et pouvant compter, en dépit des défections, sur des unités d'élite, Damas a encore les moyens de tenir longtemps – c'est-à-dire de faire durer son agonie puisque sa fin est inévitable. Sachant précisément qu'il a déjà été trop loin dans ses crimes, le régime aux abois n'a plus grand-chose à perdre. On peut donc s'attendre à des mois de combats de plus en plus violents.

Ne pas livrer d'armes aux rebelles ferait indirectement plus de victimes : non seulement en laissant le conflit durer, mais aussi en augmentant les chances d'une intervention militaire directe. En effet, plus le conflit dure, plus le risque qu'Assad utilise des armes chimiques en dernier recours s'accroît, ce qui déclencherait sans doute une réaction internationale plus destructrice.

3. Livrer des armes « lourdes » n'est-il pas encore plus dangereux pour les civils ? Non, car elles sont beaucoup plus discriminantes que des armes « légères ». Livrer des camions de kalachnikovs tuerait bien plus d'enfants que des missiles antichars et anti-aériens, qui sont utilisés contre des cibles militaires.

Il n'y a en général pas de civils dans les tanks et les avions de chasse de l'armée syrienne. Ce que l'on peut craindre, en revanche, est que ces missiles soient récupérés par des groupes terroristes et utilisés contre des civils.

4. Cela ne reviendrait-il pas à armer les terroristes ? On se souvient de l'Afghanistan (600 missiles Stinger livrés par la CIA aux moudjahidines évanouis dans la nature). Les armes anti-aériennes sont les plus convoitées par les terroristes – la menace principale étant qu'ils s'en servent contre des avions de ligne, comme Al-Qaïda à Mombasa (Kenya) en 2002.

Le risque est réel, mais il est largement exagéré par ceux qui justifient leur inaction en égalisant « les rebelles » et Al-Qaïda, faisant le jeu du régime. Les médias occidentaux ont fait grand bruit de cette vidéo dans laquelle des hommes se réclament de plusieurs groupes islamistes disent rejeter « le complot que représente la Coalition nationale » et vouloir « l'instauration d'un Etat islamique ». Mais les organisations en question ont depuis démenti – la vidéo était un faux.

Il semble en réalité possible d'armer la Coalition nationale syrienne en conditionnant cette aide à la garantie qu'elle contrôlera ces armements, voire en l'encadrant avec nos forces spéciales. Il est urgent de le faire car, si nous n'armons pas maintenant les factions modérées, les monarchies du Golfe finiront par armer les milices proches des salafistes.

5. A-t-on le droit de le faire ? On invoque l'embargo européen qui a été mis en place en mai 2011 pour empêcher les autorités syriennes d'utiliser ces armes contre sa population. Le problème est qu'il empêche celle-ci de se défendre contre le régime qui se fait de toute façon livrer des armes par la Russie.

« L'embargo européen empêche la population de se défendre contre le régime, qui se fait de toute façon livrer des armes par la Russie »

Conscients de cette difficulté, les ambassadeurs européens l'ont renouvelé pour trois mois au lieu de douze. Il sera donc légal de livrer des armes à partir du 1^{er} mars 2013. On pourrait même le faire avant, en invoquant la clause du texte qui prévoit la levée de l'interdiction « lorsque les armements ou les aides apportées par les Etats membres sont exclusivement destinés à des fins humanitaires ou de protection ».

6. Ne serait-on pas responsables des crimes de guerre commis avec nos armes ? Non, car il faudrait qu'ils agissent sur nos instructions. Le degré de contrôle requis pour reconnaître la responsabilité de l'Etat tiers est d'ailleurs élevé, comme l'a montré la Cour internationale de justice en 1986, en concluant que le contrôle qu'exerçaient les Etats-Unis sur les contrats au Nicaragua était insuffisant pour qu'on puisse leur attribuer la responsabilité des violations du droit international humanitaire commises par eux.

Armer les rebelles syriens n'est pas idéal : c'est un moindre mal. « Ce n'est jamais la lutte entre le bien et le mal, disait Aron, c'est le préférable contre le détestable. » Le détestable est de ne rien faire, ou de faire mine de croire en une solution politique. Car, plus la guerre dure, plus l'opposition se radicalise et plus l'après-Assad sera difficile à gérer. Le préférable, dans ce contexte où les options sont limitées, est d'armer les rebelles, de les soutenir avec nos forces spéciales, et de faire la guerre par procuration. ■

Renforçons le pacte de compétitivité par l'économie sociale et solidaire

Claude
Alphandéry

Président du Labo de
l'économie sociale et solidaire

François
Chérèque

Syndicaliste

Edmond Maire

Administrateur de France active

Le coût du travail n'est que l'une des nombreuses causes du déclin industriel de la France (pression excessive du capital financier, manque de coopération, manque de considération pour les salariés, les usagers, les fournisseurs, excès de charges intermédiaires...).

Les entreprises, et d'abord les petites et moyennes, qui constituent le maillage économique du territoire, ne peuvent s'y résigner. Elles ont besoin de traitements de fond pour les redynamiser.

Le « pacte de compétitivité » est donc incontournable, il n'a que trop tardé. Mais, tel qu'il est, il ne suffit pas à lui-même : la compétitivité crée certes de nouvelles activités, de nouveaux métiers, de nouveaux postes d'emplois.

Mais elle en supprime beaucoup d'autres au nom de l'efficacité.

Le solde n'est pas en mesure de réduire sensiblement le *gap* (fosse) de cinq millions de chômeurs.

Il y a en revanche de grands progrès à réaliser dans la formation, l'accompagnement social et professionnel, les relations du travail, qui peuvent donner aux salariés (mais aussi à ceux qui n'ont pas accès à l'emploi) une plus grande capacité d'adaptation aux mutations économiques, renforçant à la fois la sécurité de l'emploi et les moyens de production, et rendant possible la réduction du chômage.

Un accord entre les organisations syndicales et patronales doit donc absolument accompagner le « pacte de compétitivité ».

Investissement humain

Mais les progrès de la technologie, l'ampleur des forces de travail émanant des pays « du Sud », les bouleversements des modes de production, d'échange et de consommation sont tels qu'aucun retour au plein-emploi n'est possible sans la création d'un nombre considérable d'emplois reposant sur le travail humain, son aptitude à répondre aux problèmes de la société et de l'environnement. Ces emplois se trouvent dans les secteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS).

L'ESS est indépendante du capital financier. Elle échappe à la recherche effrénée de profits et privilégie non pas la poursuite de gains maxima et immédiats, mais une finalité sociale, écologique.

Elle crée des emplois que le

marché ignore faute de rentabilité suffisante. Elle les crée partout où des besoins insatisfaits s'imposent (services aux personnes dépendantes, recrutement de personnes rejetées du marché du travail, économies d'énergie, recyclage de produits en fin de vie, consommation responsable, etc.).

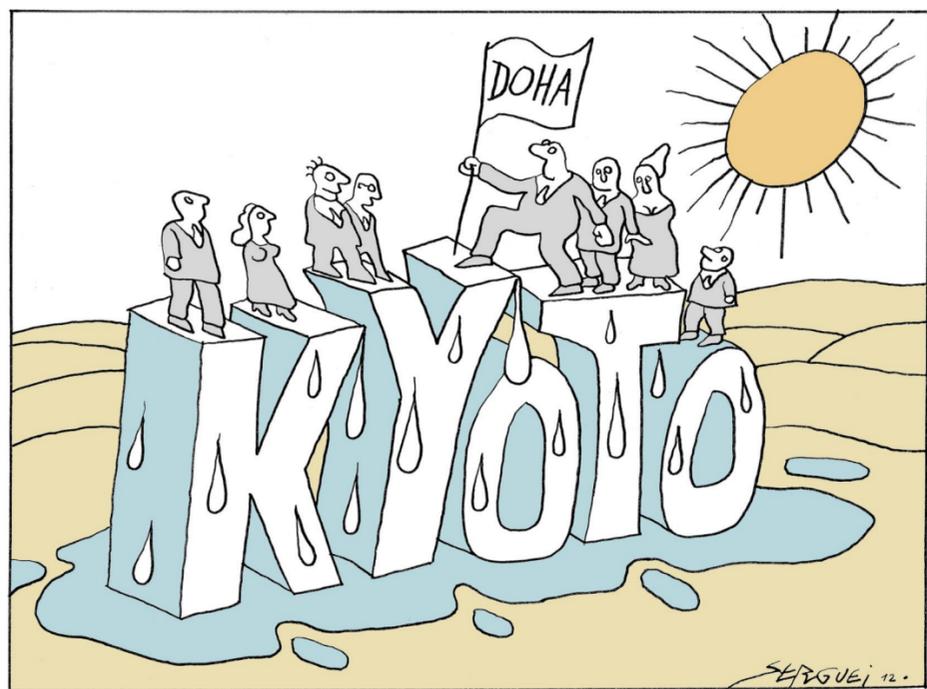
Elle crée de la valeur ajoutée par sa capacité d'innovation sociale, de coopération, d'écoute, mais aussi par les concours bénévoles qu'elle reçoit, l'épargne solidaire qu'elle suscite, les circuits courts qu'elle met en œuvre.

Elle évite des coûts directs (indemnités et effets immédiats du chômage) et indirects (effets à venir). Elle est en fait un investissement social et humain dont les gains sont à évaluer.

Bien que des progrès aient été réalisés, que les acteurs de l'économie sociale et solidaire tendent à être mieux reconnus, qu'un ministre de gouvernement soit délégué à cet effet, l'ESS n'est pas encore prise pleinement en compte par les pouvoirs publics, non seulement dans ses effets d'assistance, de réparation, mais comme un facteur de transformation, de sortie de crise.

C'est que les milieux dirigeants ont du mal à se projeter hors du modèle dominant, à donner toute sa place, aux côtés du marché et de l'Etat, à une économie de solidarité, de réciprocité, respectueuse de l'humain et de l'environnement. La reconnaissance de cette place est une bataille essentielle. ■

Sommet pour le climat par Sergueï



"THRILLER VIRTUOSE"
20 MINUTES

"UN POLAR
D'UNE CLASSE AFFOLANTE"
PREMIÈRE

METROPOLITAN FILMEXPORT PRÉSENTE

**BRAD PITT
COGAN**

KILLING THEM SOFTLY

RICHARD JENKINS JAMES GANDOLFINI RAY LIOTTA

UN FILM ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR ANDREW DOMINIK

ACTUELLEMENT AU CINÉMA

SELECTION OFFICIELLE
COMPÉTITION
FESTIVAL DE CANNES

Le Monde Le Point YAHOO! iROCKUPVIDEOS PREMIERE